

Communiqué de Presse

Cherbourg, le 23/04/2020

20 000 masques, 1 tonne de solution hydroalcoolique, une affiche gestes-barrières : le Comité Régional des Pêches de Normandie s'organise pour relancer l'activité en période de crise, avec une sécurité accrue...

La Normandie est la 1^{ère} région à avoir mis en place un tel dispositif pour la Pêche

*Les kits anti-Covid-19 sont arrivés lundi au CRPME de Normandie. La distribution s'organise dans les lieux stratégiques de la pêche normande. Les pêcheurs Normands peuvent désormais venir retirer leur kit de protection sanitaire qui comprend : **des masques chirurgicaux, de la solution hydroalcoolique et des plaquettes d'information sur les gestes barrières**. Un processus qui a pris du temps mais qui va permettre à la filière pêche de reprendre son activité en sécurité. Retour sur un mois de confinement particulier pour le secteur de la pêche...*

Les deux premières semaines de confinement ont été compliquées pour la filière pêche. La fermeture des restaurants et restaurations collectives a fortement impacté le secteur. Le ralentissement des marchés italiens et espagnols a joué aussi. Les invendus en criée et la difficulté de respecter les gestes barrières au sein d'un bateau de pêche ont eu pour effet l'arrêt de l'activité pour 90% des bateaux normands.

L'impact sur les criées a lui aussi été important avec des ventes historiquement basses la semaine du 23 au 27 Mars (ventes divisées par 9 par rapport à la normale).

L'heure était donc **au maintien de l'activité à minima afin de permettre à l'ensemble de la Filière normande de continuer à fonctionner**. Il en allait aussi de permettre aux consommateurs de continuer à bénéficier de la fraîcheur et de la qualité des produits de la mer normands. De nombreuses solutions se sont alors mises en place : vente en direct sur les quais, livraisons directement aux consommateurs, la mise en place de cartes interactives pour recenser les points de ventes de produits de la mer ou encore les Halles à Marée qui adaptent leur nombre de jours de vente selon les volumes disponibles... L'activité s'est alors doucement remise en place. En troisième semaine de confinement, un tiers des bateaux avaient repris leur activité.

La sécurité avant tout ...

La priorité à bord des bateaux reste la sécurité des pêcheurs et armateurs. Sans les dispositifs sanitaires et le respect des gestes barrières, le risque de transmettre la maladie serait élevé. Sans cette organisation, la santé des pêcheurs aurait pu être mise en danger.

Pour pallier à ce problème et permettre une reprise de l'activité, le Comité Régional des Pêches de Normandie, avec l'aide de la Région Normandie, a commandé des kits anti-Covid-19 comprenant : **des masques chirurgicaux, de la solution hydroalcoolique et des plaquettes d'information sur les gestes barrières**. L'Institut Maritime de Prévention a aussi apporté son soutien technique.

Nous avons répercuté la recommandation actuelle qui **est de ne pas porter obligatoirement le masque** pour les 1 600 pêcheurs normands mais de le mettre si un marin présente des symptômes à la mer. Les solutions hydroalcooliques permettent d'éliminer le virus aussi bien sur le matériel à bord que sur les mains.

Bien que la promiscuité et l'humidité soient présentes à bord il est possible de limiter la propagation du virus avec des réflexes simples. Le matériel délivré dans les kits, l'accompagnement pédagogique à bord et l'affichage rappelle les gestes barrières à adopter. Ainsi, on favorise le respect des règles et on reste vigilant face au virus.

Aujourd'hui, le CRPMEM de Normandie a dispatché tout le matériel de protection via l'ensemble des coopératives, de Granville au Tréport, soit 12 sites. Chaque pêcheur pourra retirer son kit auprès de celles-ci.

Contact : Hugo Lehuby, Chargé de Communication – 07.57.44.68.84